



## **Annexe aux Termes De Référence pour l'Étude sur la chaîne de valeurs protection de l'enfance du projet CAMELEON/AFD**

« Étude de la chaîne de valeurs de la prise en charge des mineurs en France  
=> approche exhaustive : prévention, accompagnement, protection  
=> focus en profondeur sur les opportunités de développement identifiées pour CAMELEON »

### **I. L'organisme**

---

Aspirant à un monde sans violences sexuelles, CAMELEON est une association de solidarité internationale qui développe une approche globale pour agir sur les causes et les effets des violences sexuelles à l'égard des enfants et des adolescents.

L'association a pour objet de protéger et d'accompagner les enfants victimes ; de sensibiliser et responsabiliser les communautés, les familles et leurs enfants aux droits de l'Enfant dans la perspective d'un développement économique et social durable et d'un monde sans violences sexuelles à l'égard des enfants et des adolescents. Aux Philippines, depuis 1997, CAMELEON a créé des maisons d'accueil pour les petites et jeunes filles victimes de violences sexuelles afin de les protéger et les accompagner dans leur résilience tout en soutenant leur éducation et leur reconstruction personnelle, dans une approche thérapeutique unique alliant activités artistiques, sport et cirque, médiation par l'animal à l'accompagnement psychologique et juridique.

Les actions visent aussi à favoriser l'autonomie et le développement socio-économique des bénéficiaires et de leurs familles, notamment grâce à

- un accès à l'éducation dans les communautés voisines
- un travail d'accompagnement vers l'emploi
- l'opportunité de s'engager civiquement contre les violences sexuelles faites aux enfants.

CAMELEON dispose ainsi d'une légitimité certaine pour

- sensibiliser le grand public sur les droits de l'Enfant
- mettre en place des actions de prévention sur les violences sexuelles, en ligne et hors ligne
- inciter à la libération de la parole des victimes et agir en plaidoyer auprès des décideurs politiques afin de faire évoluer les lois et inscrire la protection de l'enfance comme priorité politique.

CAMELEON France a été créée en 1998 par Laurence Ligier pour soutenir le développement et la mise en œuvre des programmes de l'association aux Philippines à travers différentes actions (collecte de fonds, recrutement et formation des volontaires terrain, pilotage des autres antennes, communication et événements pour favoriser la visibilité de l'organisation et recherche de parrains/marraines).

Mais face à la réalité des violences sexuelles commises en France sur les mineurs, et partant du constat que ces violences sont tout autant insidieuses et taboues qu'aux Philippines, **CAMELEON a fait le choix depuis 5 ans de développer des actions propres au territoire national selon 3 axes :**

- **La prévention en milieu scolaire et périscolaire**
- **La sensibilisation du grand public**
- **Le plaidoyer auprès des décideurs politiques.**

Depuis septembre 2023, un volet Engagement s’amorce en relais de ces 3 axes dans une démarche de mobilisation de communauté, pour faire rayonner l’association et relayer la cause. Le programme Jeunes Ambassadeurs, créé en 2023 et qui prend de l’ampleur avec un nombre croissant de jeunes engagés, s’inscrit dans une logique d’action de pair à pair, menée pour et par les jeunes. Ces derniers sont formés aux droits des Enfants et visent à mener des actions de sensibilisation auprès des dernières générations afin que ces droits soient de plus en plus connus et respectés. Les jeunes deviennent de véritables acteurs du changement.

## II. Les trois projets envisagés dans le cadre du futur plan stratégique

CAMELEON a le souhait de proposer pour les années à venir une approche significativement plus globale en se positionnant sur les causes mais également sur les effets des violences sexuelles faites aux enfants, dans le même cercle vertueux que la mission sociale Philippines.

Dans cette logique, CAMELEON a l’ambition de développer un nouvel axe d’accompagnement et de protection des enfants victimes en France, renforçant son approche à 360° et sa légitimité de plaider pour agir à tous les niveaux contre les violences sexuelles faites aux enfants, en contribuant à promouvoir un changement systémique et une vision nouvelle et durable de la protection de l’Enfance.

Dans le cadre de ce nouvel axe, trois projets sont envisagés :

- Projet n°1 : Création d’un pôle juridique pour accueillir et aider des victimes de violences sexuelles, leurs proches ou des parents démunis (accompagnement juridique, soutien et orientation psychologique, constitution de partie civile) ;
- Projet n°2 : Foyer pour l’accueil et la reconstruction des victimes, afin de protéger, guérir, favoriser l’autonomie et la résilience (accompagnement juridique, médical, scolaire, social, médiation thérapeutique, travail auprès des familles) ;
- Projet n°3 : Intégration d’un programme pilote urbain dans la protection de l’enfance au sein d’un territoire engagé avec l’expérimentation d’une méthodologie et d’une stratégie innovantes pour mieux repérer et prendre en charge les enfants victimes.



Etant bien conscients de la complexité du système de protection de l’enfance et du nombre d’acteurs agissant sur le sujet, la première étape de cette démarche est une étude de fond sur la chaîne de valeur de la protection de l’enfance pour pouvoir calibrer au mieux nos actions dans un souci d’impact de qualité, en s’interfaçant avec les parties prenantes du secteur dans une approche en consortium.